

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

01

PROCÈS-VERBAL : 03 septembre 2025

83 personnes ont signé les listes de présence lorsque l'Assemblée générale s'ouvre à 16h24

0.0 Procédures

Que l'on ouvre l'assemblée générale à 16h24.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

0.1 Présidium

Que le présidium soit: Jacynthe à l'animation, Émilie au secrétariat et Jacob au senti.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

0.2 Lecture et adoption des procès-verbaux

0.2.1 AG H25-01 : 5 février 2025

Que l'on adopte le procès-verbal du 5 février 2025 (AG H25-01) tel que présenté

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

0.3 Ordre du jour

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté

Dûment proposée

Dûment appuyée

Proposition d'amendement: Que l'on ajoute le point 1.1 – Projet de loi 97 (PL97)

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

Ordre du jour tel qu'affiché, modifié et adopté :

0.0 *Procédures*

1.0 *Affaires générales*

Assemblée Générale A25-01

- 1.1 PL97
- 1.2 Plan d'action A25
- 1.3 Dépôt d'avis de motion
- 2.0 Affaires financières
 - 2.1 Budget général A25
 - 2.2 Subventions externes
 - 2.3 Subventions de projets étudiants
 - 2.3.1 Kayak-Philo – Demande 1000\$
- 3.0 Affaires externes
- 4.0 Bureau exécutif
 - 4.1 Élections générales
 - 4.1.1 Proposition du calendrier électoral
 - 4.1.2 Direction du scrutin et/ou comité électoral
- 5.0 Nomination des délégué·es
 - 5.1 Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal (1 issu·e du secteur technique, 1 issu·e du secteur préuniversitaire)
 - 5.2 Commission des études du Cégep du Vieux Montréal (1 issu·e du secteur préuniversitaire, 1 issu·e du secteur technique)
 - 5.2.1 Comité PEI (1 délégué·e)
 - 5.3 Conseil d'administration de la Fondation du Cégep du Vieux Montréal (1 issue du secteur préuniversitaire, 1 issu·e du secteur technique)
- 6.0 Affaires diverses
- 7.0 Levée

0.4 Date de la prochaine Assemblée

Dûment ignoré

0.5 Reconnaissance territoriale

Nous aimerais commencer par reconnaître que le Cégep du Vieux Montréal est situé en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé. Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá:ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui. Tio'Tiá:ke / Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, et aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

1.0 Affaires générales

1.1 PL97

Que l'on accorde la parole à Xan Choquet pour présenter le point 1.1 - PL97

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

Assemblée Générale A25-01

CONSIDÉRANT que les chef·fes héréditaires et gardien·nes des Nations Nehirowiw, Innu et plusieurs autres Nations sont présentement en train d'exercer leur souveraineté partout au travers du soi-disant Québec, avec l'aide d'allié·es autochtones et allochtones;

CONSIDÉRANT que ceux-ci se battent contre le projet de loi 97 et, plus largement, contre les coupes forestières et autres abus du territoire depuis plusieurs mois;

CONSIDÉRANT que ceux-ci ont exprimé un besoin urgent de soutien de toutes les manières possibles;

CONSIDÉRANT que le projet de loi 97 sur la réforme du régime forestier est un désastre écologique, une attaque directe à la souveraineté des Premiers Peuples et un danger pour les forêts de tout le soi-disant Québec;

CONSIDÉRANT que les organisations syndicales et étudiantes ayant adopté des positions anticoloniales doivent tenter de répondre directement aux appels à l'aide des communautés autochtones qui mènent des luttes décoloniales et de défense de leurs territoires;

CONSIDÉRANT que l'alliance MAMO, le groupe Nutshimiulnuatsh et le Front de résistance autochtone populaire ont été formés dans le but de défendre le territoire et se battre contre les nombreuses attaques à la souveraineté des Premiers Peuples;

CONSIDÉRANT que la situation sur les blocus est présentement critique, avec une montée des attaques racistes et de la colère de certains travailleurs forestiers, en plus de la fin de l'été qui fait que plusieurs allié·es doivent quitter les lieux, ce qui amène un besoin montant de soutien humain sur place.

QUE l'AGECVM se positionne

- En soutien aux Gardien·nes du territoire et aux chef·fes héréditaires qui luttent présentement pour la protection du territoire;
- En soutien à l'Alliance MAMO, au FRAP et au groupe Nutshimiulnuatsh;
- En soutien aux blocus forestiers et autres mobilisations initiées par les groupes et individus nommé·es ci-haut;
- En opposition au projet de loi 97 sur la réforme du régime forestier.

QUE l'AGECVM partage l'information à ce sujet, fasse ce qui est en son pouvoir pour mobiliser ses membres et invite ses membres à se joindre aux différentes mobilisations, dont les blocus;

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

1.2 Plan d'action A25

RAS

1.3 Dépôts d'avis de motion

RAS

2.0 Affaires financières

2.1 Budget général

Que l'on accorde la parole à Taha Boussaa pour qu'il présente le budget

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

Assemblée Générale A25-01

Que l'on adopte le budget tel que proposé avec les modifications suivantes:

- Que l'on retire 1000\$ à la case Organisation socioculturelle ;
- Que l'on attribue 1000\$ à la case Subventions étudiantes

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

2.2 Subventions externes

Que l'on accorde le droit de parole à toutes les personnes venues présenter des demandes de subventions externes

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

- Que FELA obtienne 500\$
- Que SITT-IWW obtienne 400\$
- Que le reste du montant de la case Subventions externes soit réparti équitablement entre tous les autres groupes présents (FLIP, Front Rose, CLAC, DIRA, Éditions de l'ombre, Achoppe, CSA, ORA, Après le printemps et Les Révoltes), à l'exception de La Grande Récrée ((7000 – 500 – 400) / 10 = 610\$ par demande)

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

Compte du quorum : quorum non-atteint. L'AG est levée.

2.3 Subventions de projets étudiants

2.3.1 Kayak-Philo – Demande 1000\$

3.0 Affaires externes

4.0 Bureau exécutif

4.1 Élections générales

- 4.1.1 Proposition du calendrier électoral
- 4.1.2 Direction du scrutin et/ou comité électoral

5.0 Nomination des délégué·es

5.1 Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal (1 issu·e du secteur technique, 1 issu·e du secteur préuniversitaire)

5.2 Commission des études du Cégep du Vieux Montréal (1 issu·e du secteur préuniversitaire, 1 issu·e du secteur technique)

5.2.1 Comité PEI (1 délégué·e)

5.3 Conseil d'administration de la Fondation du Cégep du Vieux Montréal (1 issu·e du secteur préuniversitaire, 1 issu·e du secteur technique)

6.0 Affaires diverses

7.0 Levée